

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES  
MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

DECRET N° 78/006 DU 5 JANVIER 1978

Portant nomination à titre exceptionnel  
dans l'Ordre du Dévouement Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

- VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977,
- VU le Décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de l'Ordre du Dévouement Congolais ;
- VU le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attributions du Dévouement Congolais ;

DECRETE :

ARTICLE 1er : Est nommé à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais :

AU GRADE DE CHEVALIER

Monsieur LOEMBE Sébastien, Commis Principal des S.A.F. en service à la Délégation des Finances à POINTE-NOIRE.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, en ce qui concerne le règlement des droits de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 5 JANVIER 1978

  
Joachim YHOMBY-OMBÉ

Général de Brigade.